

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE – ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024**

Séance du : 19/12/2024

Date de convocation : 10/12/2024

Membres en exercice : 30

Quorum : 16

Présents ou représentés : 16

Absents ou excusés : 14

Seuil de la majorité absolue : 9

Annexes :

- Offre d'emploi pour le poste de Directeur/Directrice de HGI-ATD
- CV de Monsieur Eric GOSSET
- CV de Monsieur Julien RIOU

Délibération 24.12.706 : Avis du Conseil d'Administration sur le recrutement du Directeur de l'Agence

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Rapport relatif à l'avis du Conseil d'administration sur le recrutement du Directeur de l'Agence

Le 19 décembre 2024 à 9h00 s'est réuni, en visioconférence uniquement, le Conseil d'Administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Monsieur Sébastien VINCINI, Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

PRESENTS/REPRESENTES : (16 membres)

Messieurs Jean-Marc BERGIA, Daniel CALAS (pouvoir à Monsieur Philippe PETIT), Mesdames Catherine CAMBEFORT (pouvoir à Monsieur Jean-Marc BERGIA), Martine CROQUETTE (pouvoir à Monsieur Sébastien VINCINI), Messieurs Victor DENOUVION, Serge DEUILHE, Loïc GOJARD, (pouvoir à Monsieur Serge DEUILHE), Messieurs Didier LAFFONT, Patrick LEFEBVRE (pouvoir à Monsieur Didier LAFFONT), Madame Lauriane

MASELLA (pouvoir à Monsieur Victor DENOUVION), Monsieur Philippe PETIT, Mesdames Emilienne POUMIROL (pouvoir à Madame Maryse VEZAT-BARONIA), Brigitte SEGARD (pouvoir à Madame Françoise SIMEON), Françoise SIMEON et Maryse VEZAT-BARONIA.

EXCUSES : (14 membres)

Madame Julie ALBOUY, Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Laurent FOREST, Olivier GUERRA, Madame Isabelle HARDY, Messieurs Jérôme LAFFON, Patrice LAGORCE, Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Monsieur Bernard PRINCE, Mesdames Florence SIORAT, Annie VIEU, Véronique VOLTO et Monsieur Lionel WELTER.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

- Monsieur Frédéric DRINAL, Directeur Général Délégué au Développement et à l'Attractivité des Territoires au sein du Conseil départemental la Haute-Garonne,
- Madame Marie-Pierre GUISTI, Directrice Adjointe de HGI-ATD,
- Monsieur Philippe POULIES, Directeur Adjoint de HGI-ATD,
- Monsieur Boris DUPRE, Directeur Adjoint de HGI-ATD.

Après avoir procédé à l'appel nominal et s'être assuré du quorum requis pour tenir la séance, Monsieur le PRESIDENT annonce que l'ordre du jour de la séance est dédié à l'avis du Conseil d'administration sur le recrutement du Directeur de l'agence. Il donne la parole à Monsieur DRINAL chargé de présenter ce point.

Ce dernier rappelle que, conformément aux statuts de l'agence, le recrutement du nouveau Directeur de HAUTE-GARONNE INGENIERIE- ATD nécessite l'avis des membres du Conseil d'administration. Il détaille les étapes qui ont jalonné ce recrutement, démarré en avril 2024, et énumère les dates et composition des différents jurys.

Après un résumé synthétique du parcours de Monsieur RIOU, Monsieur DRINAL détaille celui de Monsieur GOSSET, qui, au terme du processus de recrutement, a le plus convaincu.

Il précise qu'en raison de son éloignement géographique (il vit à Montréal depuis 2021), les divers entretiens ont eu lieu uniquement par visioconférence.

Il informe qu'il officie depuis 20 ans dans la Fonction Publique Territoriale, plus particulièrement dans l'urbanisme.

Il ajoute que Monsieur GOSSET a fait montre de beaucoup de motivation et de dynamisme, bénéficiant d'un savoir-être intéressant, d'une belle expérience en management (13 ans), avec un parcours riche et une capacité à fédérer. Il se présente comme un « ensemblier qui régule l'activité ».

Rappelant que l'agence fêtera ses 40 années d'existence en 2025, Monsieur DRINAL ajoute que les qualités professionnelles relevées chez ce candidat permettront de répondre avec pertinence au renouveau attendu par les élus locaux.

Monsieur le PRESIDENT demande aux membres du Conseil d'administration s'ils ont des remarques ou s'ils souhaitent intervenir.

Madame SIMEON indique faire confiance aux administrateurs et aux élus qui ont participé au processus de recrutement. Elle informe être en total accord avec les propos exposés et souhaite que Monsieur GOSSET constitue l'encadrant attendu.

Madame VEZAT-BARONIA remercie Monsieur DRINAL pour sa synthèse et revient sur le profil des deux candidats, qui, sur le papier, étaient voisins. Elle ajoute que l'entretien final, a été déterminant dans le choix du candidat confirmant que Monsieur GOSSET, de par sa

personnalité et son charisme, a emporté l'adhésion du jury. Elle souligne sa forte personnalité, sa capacité à agir et à s'adapter aux enjeux et problématiques de l'agence.

Monsieur BERGIA se dit très enthousiaste et renchérit en expliquant que le jury a senti de réelles compétences de fond dans ce candidat. Il a été agréablement surpris par sa personnalité et se dit très favorable à son recrutement ; il estime qu'il est « la bonne personne au bon endroit ».

Monsieur le **PRESIDENT** fait alors part de son avis, après avoir rappelé que cela n'est jamais évident de recruter un directeur pour un établissement public, chacun ayant des attentes différentes concernant le poste.

Il indique que la procédure a été longue, avec beaucoup de candidatures, pour n'en retenir que deux.

Il ajoute que les deux candidatures retenues étaient très intéressantes, les candidats étant très compétents en ingénierie territoriale, en accompagnement de projets ainsi qu'en conseil et assistance auprès des élus.

S'agissant du premier candidat, Monsieur RIOU il indique qu'il possédait toutes les qualités requises pour être un parfait fonctionnaire d'Etat : respectueux, technique, mais qui, selon lui, a été figé par la présence d'un élu lors du dernier entretien.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT

« Il était dans une très grande retenue. Ce n'est pas ce que j'attends à la direction de l'agence. Ce n'est pas une direction du Conseil départemental. On a besoin de conseils éclairés, on a besoin de sens. L'agence devant interagir avec plusieurs partenaires, cette attitude pourrait constituer un frein pour aller au bout de la pensée, pour donner du sens et porter des orientations.

Alors qu'il était 3 heures du matin chez lui lors de l'entretien final, Monsieur GOSSET a fait preuve de beaucoup de répondant. Il a donné le sentiment d'être une personne engagée, capable de prendre des initiatives. Son tempérament de manager, son caractère courageux a également été ressenti par les membres du jury.

J'ai senti son répondant. J'ai senti quelqu'un qui savait manager les équipes, point faible relevé chez Monsieur RIOU. J'ai besoin d'une direction qui n'a pas peur de manager, qui sait s'engager sans attendre la décision du Président dans la gestion managériale au quotidien. On est certes là pour fixer le cadre, les grandes décisions et rendre des arbitrages mais on a besoin de pilotage sinon cela ne fonctionne pas.

J'ai senti quelqu'un d'engagé professionnellement. A partir du moment où il avait le cap et la philosophie, j'ai senti qu'il savait construire autour et prendre des initiatives. Et on a besoin de cela.

Le projet d'établissement de l'agence sera une interaction entre vos attentes, la compréhension des collectifs de travail au sein de l'agence, y compris des intentions de chaque agent de vouloir faire évoluer ou non leur métier, celles et ceux aussi qui ne seront pas en capacité de dépasser leur propre fonction, et nos aspirations en tant que dirigeants de l'agence dans le contexte difficile actuel.

Contexte requérant un besoin permanent d'adaptation au vu des contraintes financières subies, du rapport de la Chambre Régionale des Comptes et dans lequel l'ingénierie est toujours ballottée entre le positionnement d'une ingénierie totalement autonome, qui fait du conseil mais qui n'est pas complètement en AMO, mais qui n'est pas non plus que dans le régalien au sens du contrôle, sans prise d'initiatives car ceci est du ressort de l'Etat, qui dépasse l'ANCT, donc il faut de l'agilité. Ce sont des contextes toujours mouvants, nous le savons.

J'ai trouvé que Monsieur GOSSET avait les réflexes appropriés. Il est allé très loin dans les réflexions et j'ai trouvé ceci très intéressant. Quelqu'un qui m'amène de l'intelligence, j'en ai besoin. Je n'ai pas besoin d'un Sous-Préfet. On a besoin d'un responsable qui intègre le cap. On a besoin d'intelligence et, pour le coup, je n'ai pas trouvé que des compétences mais aussi de l'intelligence. C'est difficile de l'écrire sur un curriculum-vitae et je sais qu'au travers de ses deux entretiens, il en a fait preuve.

Ses expériences dans le management d'équipes à isopérimètre de l'agence ne sont pas neutres. Il s'est projeté. Il a de l'énergie à revendre et démontre une grande capacité d'empathie et de compréhension des gens. L'agence ne va pas se caporaliser.

On a besoin de quelqu'un qui prendra le temps de découvrir et de comprendre les personnes, leur parcours car c'est comme cela qu'on arrivera à faire jaillir un projet d'établissement qui aura du sens.

Je suis content que l'on recrute ; c'est important de ne pas laisser perdurer la vacance. Je pense que cela fera du bien à l'agence et à ses agents. C'est important.

Monsieur DRINAL a su assumer et assurer une transition sans que les agents puissent se dire : « on est abandonnés » et penser qu'il n'y avait plus de sens. Je pensais que je serais allé plus vite, sans devoir être si contraint. C'est ainsi, il a fallu s'adapter. Je suis donc soulagé de finaliser ce recrutement.

J'ai beaucoup demandé à Monsieur DRINAL en matière de modernisation de la collectivité au niveau de l'accompagnement des communes.

Je vais demander à HGI-ATD de se mobiliser aussi. Dans une période où il y a moins d'argent, il faut avoir des idées. Il ne faut pas avoir peur de dialoguer, de porter de l'intelligence collective pour trouver l'efficacité du denier public. Dédoubler les temps de cerveau devient là plus qu'utile. Je suis très serein, je ne vois pas de difficultés, de point noir pour HGI-ATD, mais que du positif.

L'ingénierie territoriale est plus qu'intéressante pour ses territoires dans son objet. Elle a des champs à exploiter en termes d'innovation pour le numérique, en choisissant les bons partenariats et en se positionnant au bon endroit. La planification reste un objet encore plus intéressant. Nous sommes sur un terrain de jeu évolutif. En période de pré-renouvellement des mandats municipaux, nous disposons d'un an pour nous reformuler, nous mettre sur des rails pour accueillir ces nouvelles équipes et leur apporter notre savoir-faire.

L'agence n'est pas menacée dans sa structure. Elle ne subit pas de contraintes financières liées à son autonomie à l'instar du Conseil départemental.

Notre capacité partenariale est désormais ouverte et nous sommes reconnus dans nos compétences. C'est un terrain intellectuel et prospectif vraiment intéressant.

Je suis plutôt très confiant. Ceci augure de belles choses pour notre collectivité et chacun et chacune d'entre nous.

Ne croyez-pas que l'arrivée d'une nouvelle direction fait que le Président ne va plus regarder et va laisser vivre sa belle vie à l'Agence sans la piloter. Au contraire, je pense que je vais encore plus la piloter et être plus exigeant.

Je ne pouvais pas faire porter à Monsieur DRINAL tout le poids de mon ambition et de mon envie d'ingénierie territoriale car je lui demandais beaucoup par ailleurs. »

Compte tenu des éléments exposés, Monsieur le PRESIDENT demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir exprimer leur avis sur le recrutement de Monsieur Eric GOSSET en tant que Directeur de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents ou représentés, décident à l'unanimité :

- De donner un avis favorable au recrutement de Monsieur Eric GOSSET en tant que Directeur de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

► QUESTIONS DIVERSES

Avant de clôturer ce conseil d'administration, Monsieur le PRESIDENT demande aux membres s'ils ont des questions ou observations à formuler.

En l'absence de questions et d'observations, il lève la séance à 9h45.

Fait à Toulouse, le 30 janvier 2025

Sébastien VINCINI
Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

